

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 24 octobre 2022

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.  
Mme Gaëlle RAYNAUD, membre suppléant.

**M. Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.**

**Quorum** : 8

### **Ordre du Jour :**

- Arrêt du procès-verbal du 12 septembre 2022
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Eclairage public : réflexion pour le passage en LED et horaires d'extinction nocturne
- Poursuite de la réflexion pour mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique
- Condition d'occupation du Domaine Public par Comptoir de Campagne
- Partage de la taxe d'aménagement avec la CCSB
- Budget M49 : Décisions modificatives
- Mise à jour du tableau des emplois et suppression de poste
- Conditions d'occupation de l'espace Capella par les associations
- Compte rendu des commissions
- Demande de subvention DETR/DSIL pour travaux à l'école
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2022 est arrêté à l'unanimité.

- **Déclaration d'intention d'aliéner :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente rue Grolée et rue des Cluseaux.

- **Eclairage public : réflexion pour le passage en LED et horaires d'extinction nocturne**

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'électricité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les plages horaires d'extinction de l'éclairage public. L'éclairage public sera donc éteint de 22h à 5h30.

Il est décidé de l'extinction des façades de l'église.

Quant aux illuminations, elles seront limitées au rond-point, à l'église et à la Place de Bacchus.

Parallèlement, le Conseil Municipal sollicite auprès du SYDER le passage en LED, dès 2023, de l'ensemble des sources lumineuses.

▪ **Poursuite de la réflexion pour mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique**

Les élus travaillent à la mise en œuvre d'autres mesures de sobriété énergétique telles que des coupures d'eau chaude dans certains bâtiments, la reprogrammation de l'ensemble des systèmes de chauffage et la vérification des températures préconisées.

La sensibilisation des utilisateurs et du personnel est en cours, elle se poursuivra par l'apposition d'affiches dans les différents bâtiments.

▪ **Condition d'occupation du Domaine Public par Comptoir de Campagne**

Compte rendu est donné de la rencontre entre la municipalité et les responsables du Comptoir de Lancié. Il est décidé de faire rédiger par un avocat, un protocole qui précisera l'ensemble de conditions d'occupation du Comptoir de Lancié pour les mois restants à courir jusqu'à l'ouverture d'un nouveau commerce.

▪ **Partage de la taxe d'aménagement avec la CCSB**

Tel que prévu par la loi de finances 2022, le partage de la taxe d'aménagement devient obligatoire. Les élus adoptent donc le principe de reversement de 17.5% de la part communale de taxe d'aménagement à la CCSB.

▪ **Budget M49 : Décisions modificatives**

Le Conseil Municipal décide de modifier les inscriptions budgétaires afin de tenir compte des nouvelles recettes/dépenses.

▪ **Mise à jour du tableau des emplois et suppression de poste**

Après avis favorable du comité technique du Centre de Gestion, les élus décident de supprimer le poste vacant d'adjoint technique de 8h hebdomadaires et de mettre à jour le tableau des emplois.

▪ **Conditions d'occupation de l'espace Capella par les associations**

La liste des associations pouvant bénéficier de la gratuité pour l'occupation de l'espace Capella est mise à jour.

**Compte-rendu des commissions :**

**Commission « Voirie »**

- Syndicat des Eaux : Pour 2023, aucun renouvellement de conduite n'a été sollicité pour notre commune.
- Mise aux normes des réseaux d'assainissement : Les tranches 2 et 3 ont été mises en service.

**Commission « Bâtiments »**

- Aménagement du Centre Village – construction OPAC : le permis de construire a été obtenu le 5 octobre 2022. La consultation des entreprises devrait être réalisée par l'OPAC cette fin d'année.
- Les boîtes à livres ont été installées, l'une à l'aire de loisirs et la seconde Place des Pasquiers.

**Commission « Vie scolaire / Fleurissement »**

- Communication : le bulletin municipal est en cours de rédaction

- Vie scolaire : Du nouveau mobilier a été installé à l'école (tables, chaises) – des porte-manteaux ont été commandés pour le restaurant scolaire, ils seront livrés et installés prochainement. Des petits bancs pour la maternelle seront également commandés.
- Sou des Ecoles : Le Conseil Municipal est informé de la nouvelle composition du bureau du Sou des Ecoles et de l'organisation, le 24 juin 2023, d'une course de caisses à savon.
- Les élus seront présents au prochain conseil d'école du 15 novembre 2022.
- Les invitations pour le repas des Anciens du 27 novembre 2022 ont été envoyées.
- Le marathon passera à Lancié le samedi 19 novembre 2022. Comme à l'accoutumée, les viticulteurs seront sollicités pour offrir du Beaujolais Nouveau, la population sera invitée à soutenir les coureurs. La circulation sera perturbée aux abords du passage des coureurs et notamment Place des Pasquiers.
- La commission réfléchit à la composition du prochain Colis des Anciens.

▪ **Demande de subvention DETR/DSIL pour travaux à l'école**

Les dossiers de demande de subvention déposés auprès de l'État au titre de la DETR et DSIL - exercice 2022 n'ayant pas été retenus, le Conseil Municipal décide de solliciter à nouveau la DETR et la DSIL pour 2023.

**Recensement de la population** : Les agents recenseurs recrutés sont Mme Nicole Mélinand et Mme Joëlle Monnet, toutes deux ayant réalisé le recensement en 2017.

**Occupation de l'espace Capella** : Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition gratuite de l'espace Capella à l'association Intergénérationnelle du Rhône le jeudi 23 mars 2023.

Le secrétaire,  
Gilles ASSANT



Le Maire,  
Jacky MENICHON.

